### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2019**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le mercredi 4 décembre 2019 à 18h00 à l'édifice Bernardin-Hamann dans le secteur Saint-Méthode, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, madame la conseillère Nicole Champagne, messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Pierre Quirion, Michel Rhéaume, Jean Roy et Nelson Turgeon, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement assiste également à la séance.

Aucun contribuable n'assiste à la séance.

# SUJETS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- Projet de mise à niveau des sentiers pédestres au mont Adstock : dépôt d'une demande dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) et autorisation de signature;
- 3. Période de questions;
- 4. Levée de la séance.

### 19-12-316 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques, Appuyé par le conseiller Pierre Quirion, Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### 19-12-317

PROJET DE MISE À NIVEAU DES SENTIERS PÉDESTRES AU MONT ADSTOCK: DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PSSPA) ET AUTORISATION DE SIGNATURE

**ATTENDU** que le Plan de développement du Pôle récréotouristique du mont Adstock réalisé par la firme Zins Beauchesne et associées recommande un développement de la montagne sur quatre saisons;

**ATTENDU** le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

**ATTENDU** que le projet de mise à niveau des sentiers pédestres au mont Adstock d'augmentera le potentiel et l'offre récréotouristique du secteur de la montagne;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de déposer une demande d'aide financière audit programme;

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques, Et résolu ce qui suit :

- que la Municipalité d'Adstock autorise la présentation du projet de mise à niveau des sentiers pédestres au mont Adstock au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- que soit confirmé l'engagement de la Municipalité d'Adstock à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

La directrice générale,

 que la Municipalité d'Adstock désigne madame Émilie Marcoux-Mathieu, directrice des communications, de la culture, des relations avec le milieu et des loisirs, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'assiste à la séance.

## 19-12-318 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion, Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume, Et résolu de lever la séance à 18h20.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Monsieur le maire,

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

	_	
Pascal Binet	JL	Julie Lemelin
	JL	
	,	